



Formulaire de consentement – Employeur, manager, gestionnaire

Introduction

Le Projet PROUD vous invite à participer à une entrevue de recherche parce que vous êtes l'employeur¹ d'une ou de plusieurs personnes ayant un handicap physique ou sensoriel visible qui travaillent actuellement avec vous, soit dans un poste permanent à temps plein, soit dans un poste rémunéré à long terme qui leur permet d'être financièrement indépendantes. Nous espérons tirer de nos discussions des idées issues de vos propres expériences. Notre objectif est d'apprendre des expériences vécues par les employeurs afin de pouvoir dégager des points communs entre les perceptions et les anecdotes de diverses personnes concernant leurs succès et leurs difficultés en milieu de travail. En explorant les points de vue et les expériences des employeurs, nous espérons améliorer le recrutement et la rétention des personnes handicapées et promouvoir une plus grande inclusion dans la main-d'oeuvre en général.

L'équipe d'étude du projet PROUD

- Chercheuse principale : Dr Chloë G. K. Atkins, professeure associée, Département de sciences politiques, Scarborough College, Université de Toronto
- Co-enquêteur : Dr Andrea Whiteley, Boursière de recherches postdoctorales, Département de sciences politiques, Scarborough College, Université de Toronto

Description du projet

Cet entretien fait partie d'un projet de recherche financé conjointement par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et l'Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale [<https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/dnd-fra.aspx>]. Le projet vise à enrichir la discussion sur l'emploi et le handicap en allant au-delà de la collecte et de l'évaluation de données quantitatives lamentables. De manière constante, la recherche souligne clairement l'extraordinaire difficulté qu'éprouvent les adultes handicapés à obtenir et à conserver un emploi rémunéré à temps plein, malgré la législation qui soutient les aménagements et l'inclusion sur le lieu de travail.²

Le projet compare plusieurs pays (Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, France et Belgique) et se concentre sur « ce qui fonctionne » pour les populations adultes handicapées. En

¹ Un « employeur » peut être le propriétaire exploitant d'une entreprise, le chef de l'exploitation, le vice-président ou le personnel de direction d'entreprise, le personnel des ressources humaines ou toute personne responsable de l'embauche ou de la gestion de personnes handicapées.

² [United States Census Bureau: Do People with Disabilities Earn Equal Pay; The Conversation: Employers Miss Out on Talent By Overlooking People with Disabilities](#)

étudiant l'expérience individuelle, ou les défis et les succès au micro-niveau, nous interrogeons trois populations différentes : (i) les employé(e)s ayant un handicap physique ou sensoriel visible, (ii) les travailleurs indépendants ayant un handicap physique ou sensoriel visible et (iii) les employeurs. Les objectifs de cette recherche sont d'améliorer les pratiques d'embauche des employeurs, d'améliorer les expériences d'emploi et l'environnement de travail des personnes handicapées et d'encourager la diversité dans les secteurs d'emploi et les zones géographiques dans le pays et dans le monde, en se concentrant sur ce que les particuliers, les employeurs et les gouvernements font bien. Les résultats de la recherche suggéreront des pratiques exemplaires et élaboreront des lignes directrices d'une politique pour promouvoir de meilleures stratégies à l'égard des travailleurs handicapés et pour améliorer le traitement et l'engagement des personnes handicapées dans la main d'œuvre.

Nature de la participation

Vous serez interrogé sur votre expérience en tant qu'employeur qui emploie une ou plusieurs personnes ayant un handicap physique ou sensoriel visible. Votre entretien durera à peu près une heure, dans un lieu de votre choix et en utilisant une technologie qui est à la fois disponible et accessible pour vous. Nous utiliserons une technologie de conférence virtuelle sécurisée pour mener les entretiens. Les entretiens porteront sur vos expériences professionnelles et pourront aborder les sujets suivants :

- Comment les employeurs conceptualisent-ils leurs propres bureaux et ateliers ?
- Comment les employeurs conçoivent l'allocation de ressources limitées sur le lieu de travail – quels employés sont prioritaires et quels types de handicaps semblent être plus facilement pris en compte ?
- Quels types de politiques et de procédures sont en place pour embaucher et retenir les employés handicapés ? Comment est-ce qu'elles marchent ? Comment pourraient-elles être améliorées ?
- Avez-vous reçu un financement du gouvernement pour embaucher un travailleur handicapé, par exemple pour installer un équipement spécial ?
- Avez-vous des histoires positives à propos d'un ou plusieurs employés handicapés qui travaillent pour vous ? (avant d'être embauchés ou depuis qu'ils sont en poste) ?

D'autres questions et sujets peuvent être abordés au cours de l'entretien, en mettant l'accent sur vos expériences uniques et votre point de vue en tant qu'employeur.

Tous les entretiens seront menés à l'aide d'une technologie de conférence virtuelle sécurisée. Nous veillerons à ce que la technologie soit disponible et accessible pour vous. L'Université de Toronto utilise Microsoft Teams comme principal mode de conduite de ces échanges. Il est donc nécessaire que chaque participant télécharge et utilise l'application Microsoft Teams. Il est important de comprendre que si Microsoft Teams est une technologie familière, elle n'est pas totalement protégée. Néanmoins, la probabilité d'une atteinte à la sécurité est faible lorsque l'on utilise Microsoft Teams et elle permet plus facilement d'enregistrer les entretiens en toute sécurité.

L'entretien sera enregistré. Vous pouvez consentir à un enregistrement audio ou audiovisuel. L'enregistrement audio sera transcrit et résumé en toute sécurité par les chercheurs. Après l'entretien, vous recevrez par courrier électronique une copie de la

transcription de l'entretien et un résumé afin que vous puissiez retirer, modifier ou préciser vos commentaires. À la fin du projet, les résultats de la recherche seront partagés avec tous les participants dans un résumé et un rapport complet. Si cela vous intéresse, vous serez également invité à participer à un événement de mobilisation des connaissances qui réunit les participants à la recherche, les universitaires, les employeurs et les décideurs politiques pour discuter des conclusions de la recherche.

Confidentialité

Votre confidentialité et votre vie privée seront protégées tout au long du projet. Seuls l'équipe de l'étude et le Programme d'éthique de la recherche de l'Université de Toronto auront accès à vos coordonnées, aux fichiers audios et aux transcriptions de l'entretien. L'entretien sera enregistré en audio, transcrit par un service de transcription sécurisé, et les données qui pourraient permettre d'identifier les participants (par exemple le nom ou l'organisation) seront supprimées des transcriptions. Les fichiers audios et les transcriptions des entretiens seront stockés sur des serveurs et des ordinateurs sécurisés à l'Université de Toronto, ainsi que sur les ordinateurs et équipements des chercheurs, protégés par un mot de passe et dont les données sont cryptées. Tout fichier contenant des informations d'identification personnelle sera conservé pendant toute la durée du projet, puis détruit. Si une utilisation secondaire d'un fichier audio est nécessaire, par exemple pour un autre projet, les chercheurs devront obtenir un consentement individuel distinct pour utiliser un clip audio. Il n'est actuellement pas prévu d'utiliser les fichiers audios au-delà de ce projet.

Veillez noter que le Programme d'éthique de la recherche de l'Université de Toronto peut avoir un accès confidentiel aux données de recherche de ce projet afin de garantir le respect des procédures de protection des participants. Le lien suivant fournit de plus amples informations sur la politique de consentement éclairé et les exigences éthiques de l'Université de Toronto : <https://research.utoronto.ca/informed-consent>

Toute information démographique recueillie ne sera utilisée que pour comprendre les participants à la recherche et pour rendre compte des résultats de la recherche. Tous les participants seront identifiés uniquement par un code d'identification et ne seront pas identifiés par leur nom dans les rapports sur les résultats de la recherche. Les services informatiques de l'Université de Toronto conservent les données au Canada et sont conformes à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (Freedom of Information and Protection of Privacy Act, FIPPA).

Risques et avantages

Notre étude implique des entretiens individuels et confidentiels et, par conséquent, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger l'identité des participants et préserver la confidentialité. En raison de la nature sensible et personnelle de ce processus d'entretien, certains participants peuvent éprouver des sentiments d'anxiété ou de stress en racontant des expériences personnelles, émotionnelles ou traumatisantes vécues au passé. Avant de commencer, le chercheur vous rappellera que vous pouvez interrompre l'entretien à tout moment et vous demandera si vous souhaitez le poursuivre. Vous pouvez refuser de répondre à toute question ou interrompre l'entretien à tout moment sans crainte de sanction. La participation à ce projet ne présente aucun autre risque physique, social ou juridique. En tant qu'employeur de personnes handicapées, votre organisation peut tirer

profit de sa participation au projet, car le fait d'avoir des politiques d'emploi inclusives crée une image positive de l'entreprise. Inversement, la possibilité d'une analyse critique de ces politiques est un risque, car l'objectif de la recherche est d'améliorer l'environnement de travail des personnes handicapées.

Les chercheurs ont l'intention de partager les résultats de la recherche avec les participants, les employeurs, les décideurs politiques, les bailleurs de fonds, les gouvernements et le public. Les résultats de la recherche pourraient contribuer à améliorer les conditions de travail des personnes handicapées et les pratiques d'embauche des employeurs, un environnement de travail plus positif et plus inclusif pour les personnes handicapées qui souhaitent être employées et une meilleure compréhension par le public des personnes handicapées, de leurs défis et de leurs besoins. Cet avantage potentiel est la motivation première de l'étude et les chercheurs sont transparents quant à leur poursuite de résultats de recherche exploitables (si certains peuvent considérer cela comme un parti pris).

Compensation

Si vous acceptez de participer à l'entretien, vous recevrez € 40 à titre d'honoraires pour vous dédommager de votre temps et vous remercier d'avoir partagé vos expériences.

Conflits d'intérêts

Il n'y a pas de conflit d'intérêt connu pour les chercheurs. La Dr Atkins est atteinte d'une maladie chronique et est handicapée. Elle a fait l'expérience de la précarité de l'emploi tout au long de sa carrière. À ce titre, la Dr Atkins a un lien personnel avec l'objet de l'étude.

Protection et utilisation future des données des participants

Les résultats de cette étude seront diffusés de plusieurs manières. Les résultats de la recherche seront communiqués aux participants et à la communauté des parties prenantes dans des articles de journaux de recherche, des présentations aux parties prenantes et autres parties intéressées, diffusés aux médias dans des articles d'opinion ou des tribunes libres, ou des rapports publiés sur la recherche dans les médias grand public tels que les journaux et les blogs. Les données des entretiens (fichiers audio et transcriptions des entretiens) ne seront toutefois pas rendues publiques ni partagées en dehors du projet en raison de la nature sensible du sujet et de la nécessité de protéger la vie privée. Une fois le projet terminé, les données de recherche seront conservées pendant cinq ans, après quoi elles seront supprimées des ordinateurs et/ou les copies papier seront détruites.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est volontaire. Vous avez le droit de refuser de participer à cette étude. Si vous décidez de participer, vous pouvez refuser de répondre aux questions, interrompre l'entretien ou choisir de vous retirer de l'étude à tout moment sans crainte de sanction. Si vous souhaitez retirer votre participation après l'entretien, veuillez contacter les chercheurs par courrier électronique. Vos données seront retirées de l'étude et tous les enregistrements audios et les transcriptions seront détruits.

Les coordonnées de l'étude

Veillez contacter Chloë Atkins chloegk.atkins@utoronto.ca ou Andrea Whiteley à andrea.whiteley@utoronto.ca.

Contact pour les plaintes

Si vous avez des inquiétudes concernant vos droits en tant que participant à la recherche et/ou vos expériences lors de votre participation à cette étude, vous pouvez contacter le Bureau de l'éthique de la recherche à l'adresse ethics.review@utoronto.ca ou au 416-946-3273.

Indications de consentement

Veillez indiquer votre accord pour participer à l'étude en cochant les cases suivantes et en indiquant votre nom, la date et votre signature ci-dessous.

J'ai lu l'accord de consentement et je suis d'accord avec les détails de ma participation à ce projet de recherche.

J'ai l'autorisation de mon organisation de participer à cet entretien.

La chercheuse (Dr Atkins ou Dr Whiteley) a expliqué le consentement et a répondu à toutes mes questions.

J'ai reçu une copie de l'accord de consentement pour mes dossiers

Veillez choisir UNE des deux options suivantes :

Je suis d'accord et j'accepte que notre entretien de recherche soit enregistré en audio. Je ne consens PAS à l'enregistrement vidéo.

OU

Je suis d'accord et j'accepte que notre entretien de recherche soit enregistré en audio et en vidéo.

Signature du participant

Nom du participant

Date

Témoin